

Rapporteur : M. FOURNEL Yves

M. FOURNEL Yves, rapporteur : Avis favorable de la Commission.

Mme RABATEL Thérèse, Adjointe : Monsieur le Maire, chers Collègues, le Groupe GAEC est très heureux – et je suis sûre qu'il en est de même pour tout le Conseil municipal -, de cette délibération qui donne au groupe scolaire Ainay-Jarente le beau nom de Lucie Aubrac. Nous remercions le Conseil d'école d'avoir proposé ce nom. Je pense que les enfants et tout le personnel seront fiers de travailler et d'apprendre dans ce groupe scolaire.

Lucie Aubrac fut une Résistante exemplaire pendant la Deuxième guerre mondiale, installée à Lyon dans la zone sud, dite libre, en 1940, pour y enseigner l'histoire au lycée de jeunes filles Edgard Quinet et pour participer à la Résistance dans les groupes francs contre l'ennemi nazi.

Chacun sait combien elle a montré de courage et d'audace, en particulier pour tromper le Chef de la Gestapo, le tueur Klaus Barbie, et pour délivrer son mari Raymond, en participant à l'attaque du fourgon qui le transférait pour vérifier s'il reconnaissait bien être le responsable de la grossesse de Lucie, enceinte de son deuxième enfant et jouant les soit-disant filles-mères malheureuses. Quatorze prisonniers furent par la même occasion délivrés. Recherchés par les nazis, Lucie et Raymond Aubrac durent se réfugier en Angleterre, où ils continuèrent la lutte, Lucie en travaillant à la BBC. Puis, ils aidèrent à la reconstruction de la France.

Ce qu'il y a d'admirable chez Lucie Aubrac, c'est que toute sa vie est restée en cohérence avec les idéaux de sa jeunesse de Résistante, qu'elle a continué à illustrer par son enseignement de l'histoire, par son effort de témoignage incessant auprès de la jeunesse, par ses prises de position politique, lors des différents événements de l'histoire de France depuis 1945, en particulier pendant la décolonisation.

Nombre des engagements de Lucie Aubrac figurent dans la Déclaration universelle des Droits de l'Homme, dont nous célébrons les 60 ans ces jours-ci : amour et défense des libertés, refus du racisme, esprit de résistance à l'oppression, fidélité aux valeurs humanistes, condamnation de la torture, droit des peuples à choisir leur destin, défense du droit à l'éducation, etc. Elle signa encore en mars 2004, avec quelques grandes figures de la Résistance, dont Germaine Tillon, un appel contre la remise en cause « des conquêtes sociales de la Libération », en particulier de la sécurité sociale.

Le nom de cette école participe à la reconnaissance de l'apport des femmes dans la Résistance, dont Lucie Aubrac est un exemple. Cet apport a longtemps été sous-estimé, bien que le Colonel Rol Tanguy ait affirmé dès la Libération : « Dites bien que sans elles, la moitié de notre travail aurait été impossible. »

Je me permets de rappeler que l'entrée de Lucie Aubrac au Panthéon serait un hommage symbolique, digne de la République française, qui se veut désormais paritaire.

Et je conclus par cette phrase de Lucie Aubrac, dans un documentaire de Christian Salès, tourné quelques mois avant sa mort en mars 2007 : « Lyon reste pour moi un lieu très cher. »

M. LE MAIRE : Je mets aux voix les conclusions de mon rapport. Il n'y a pas d'opposition ? Elles sont adoptées.

(Adopté.)